

18-05502
N° /L/MINESUP/SG/DDES/ESUP/ST/A/MM

Yaoundé, le 10 JUIL 2018

Le Ministre

A

Monsieur FOMARA ANDANG Sylvestre
Promoteur d'ANDANGKENG Higher Institute of
Professional Studies (AHIPS)
BP : 40 / Tél : 675 332 998

BUEA

Objet : Accord de création et l'autorisation provisoire
d'ouverture de votre Institut Privé d'Enseignement Supérieur.

Monsieur le Promoteur,

Faisant suite à la mission de vérification « in situ » effectuée par une équipe du MINESUP, en date du 25 mai 2018,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord de principe pour la création et l'autorisation provisoire d'ouverture de votre Institut dénommé : **ANDANGKENG Higher Institute of Professional Studies (AHIPS) de Buea.**

L'ouverture de cet Institut concerne le cycle, la filière et les spécialités préparant au diplôme de Higher National Diploma (HND), ainsi qu'il suit :

Cycle: 1er cycle

Diplôme envisagé: HND

Filière: Business and Management;

Spécialités: *Accountancy –Banking and finance –Insurance –Management –Marketing –Business and Information Technology.*

Par ailleurs, l'ouverture des filières *Biomedical and medico-sanitary studies; Engineering and Technology et Home Economics, Tourism and Hotel Management* est subordonnée à l'acquisition et à l'installation des infrastructures et des équipements appropriés, ainsi qu'au recrutement des enseignants en quantité suffisante. Une mission d'évaluation se chargera, en temps opportun, de s'assurer du respect des recommandations sus évoquées avant l'autorisation définitive.

Veillez agréer, Monsieur le Promoteur, l'assurance de ma parfaite considération. /-



Jacques Fome Nlongo